



Anney Lac Pêche

numéro

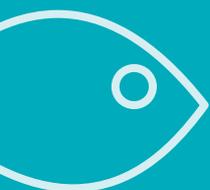
49

octobre 2013

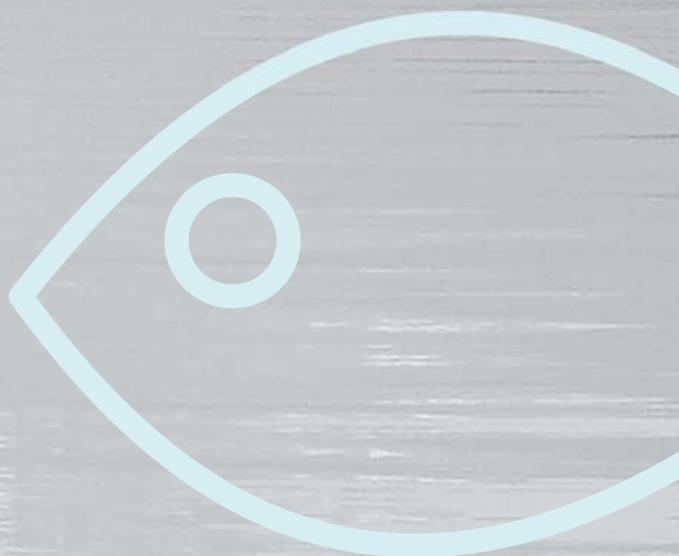
Dimanche 20 oct. 2013

« Lac en Partage »

**stand ALP au port de
Menthon St-Bernard**



Bulletin d'information
de l'association
du lac d'Annecy
pour la pêche
et la protection
du milieu aquatique



Bulletin n° 49 d'octobre 2013

A.L.P. ANNECY LAC PÊCHE

Rédaction Générale :
Pierre BOUTILLON

Publicité : Patrick BOUCHARD

92, rue des Marquisats
74000 ANNECY

Tél. : 04 50 51 20 72

Fax : 04 50 51 22 17

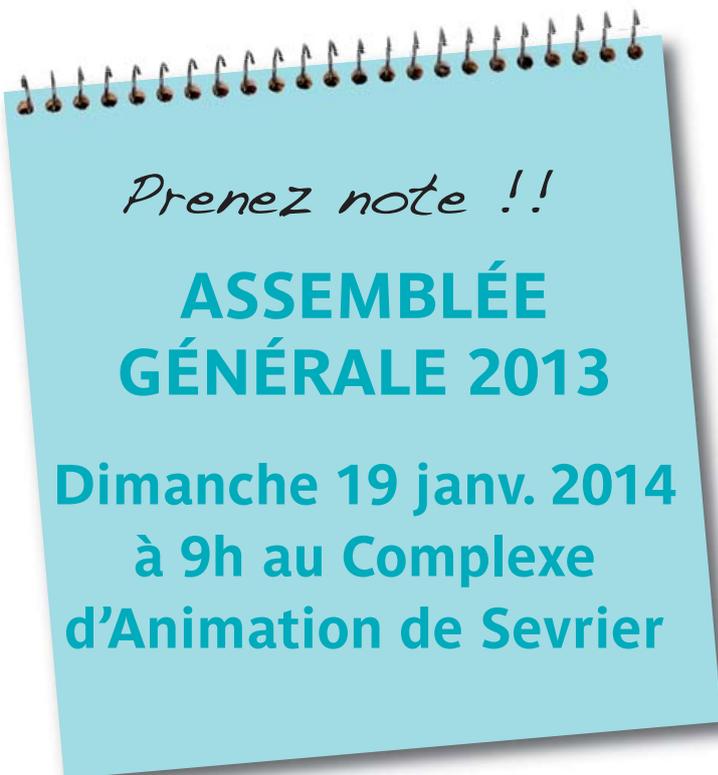
E-mail : info@annecy-la-peche.fr

Site : annecylacpeche.com

Dépôt légal : ISSN 1258-9276

Sommaire

Couverture : 20 octobre 2013 « Lac en Partage »	1
Sommaire - Infos : Assemblée générale 2013	2
Mot du Président	3
Réunion d'échange entre ALP et les nouveaux pêcheurs	4
« Ma pêche à la sonde » par René Valla	5 à 11
Félicitations et remerciements de l'ALP à l'Association des Pêcheurs d'Annecy-le-Vieux	11
Rencontre avec le SILA	12
Lettre à la DDT	13 à 15
Rencontre avec l'INRA	15-16



LOISIRS ET PÊCHE

Bernard Maillet S.A.R.L.

*Des spécialistes des Pêches Sportives à votre service
depuis 1974*

Service Après Vente, Réparations, Montages personnalisés

Ouvert du Lundi au Samedi—09:00-12:00 et 14:00-19:00

16 Avenue de Genève - 74000 ANNECY

Tél : 04 50 67 18 64

E-mail : bernard.maillet74@wanadoo.fr

Le mot du Président

Bonjour à tous,

A l'heure où vous lirez ces lignes, la saison de pêche 2013 des salmonidés touchera à sa fin. Saison convenable d'après les premières impressions des pêcheurs, mais dont la véritable qualité devra être validée par le dépouillement des carnets de captures...

Il est bien difficile pour un tout nouveau président de s'adresser à la communauté des pêcheurs quelques mois seulement après son élection ! Le conseil d'administration, en grande partie renouvelé lui aussi s'est mis au travail, pour ébaucher les projets évoqués dans la lettre aux pêcheurs du mois de mai.

En mai et juin nous avons reçu successivement à ALP le SILA, la fédération de pêche et l'INRA, les pages qui suivent vous donnant plus de détails sur ces rencontres.

Dans le même temps des réunions organisées avec l'ONEMA et les pêcheurs professionnels ont généré des discussions instructives. Et puis nous avons rencontré la DDT pour préparer la commission consultative d'octobre. Vous trouverez plus loin la lettre qui a été expédiée début septembre, présentant nos demandes de modification de la réglementation.

Après avoir organisé fin juin la réception des « nouveaux pêcheurs », au cours d'un apéritif sympathique à ALP et pris en compte leurs attentes, il a été décidé de créer des ateliers de montage de nymphes et de plombier. Une première expérience a eu lieu début juillet, et d'autres dates sont prévues pendant l'hiver...

Enfin, nous travaillons sur la création d'une « Ecole de pêche », mais l'état encore très embryonnaire du projet ne permet pas de l'évoquer plus avant...

Signalons simplement pour terminer qu'Annecy Lac Pêche participera le 20 octobre à « **Lac en partage** », avec un stand au port de Menthon Saint-Bernard.

En si peu de temps toutes ces actions demandent encore à être affinées, mais le président que je suis a la chance de pouvoir compter sur des membres du CA volontaires et motivés, soucieux de bien faire, et constamment animés du souci de servir ALP du mieux possible.

Nous avons certes des progrès à faire pour apprendre à mieux nous connaître et mieux travailler ensemble, mais la volonté est là et c'est bien l'essentiel.

Enfin nous revendiquons le droit à l'indulgence dans le cadre de nos premiers pas pour ALP, peut-être même dans la conception de cette revue, créée au pas de charge pour pouvoir être distribuée en temps utile, et dans laquelle imperfections et coquilles ne manqueront certainement pas !

Alors bonne lecture à tous, et rendez-vous à la prochaine assemblée générale...

■ Le président,
Pierre BOUTILLON



TECHNAUTIC
74

ENTRETIEN
REPARATION
GARDIENNAGE
HIVERNAGE
VENTE

Portable : 06.24.72.75.65

763 route de Bordon
74410 SAINT JORIOZ
Fixe : 04.50.64.43.85
technautic74@gmail.com

Réunion d'échanges entre l'ALP et les nouveaux pêcheurs le 14 juin 2013

L'ALP a convié les nouveaux pêcheurs à une réunion d'échange le 14 juin 2013. Six personnes ont participé à cette première rencontre.

Suite à une présentation des participants effectuée en début de réunion, les pêcheurs ont souligné qu'ils disposaient tous d'un permis bateau acquis auprès de l'ALP. Ils avaient, soit une 1^{ère} expérience de la pêche en rivière ou anciennement sur le lac, soit n'avaient aucune expérience de la pêche.

Les nouveaux pêcheurs étant généralement peu expérimentés, l'ALP a proposé que des pêcheurs confirmés leur apportent de l'aide tout en les interrogeant sur leurs souhaits.

Arthur Hérisson (14 ans au collège de Saint-Jorioz) a indiqué qu'il a créé avec succès un club de pêche pour les jeunes, avec environ 20 membres. Il souhaitait, dans la mesure du possible, étoffer ce club avec de nouveaux adhérents et a demandé que l'ALP l'aide pour en faire la promotion. L'ALP a donné une réponse favorable et a proposé d'héberger sur son site Internet des pages du club « Brochet 74 ».

Au niveau des jeunes pêcheurs, l'ALP favorisera les sorties de pêche d'initiation, à l'instar de ce que font les associations « Les pêcheurs du petit port d'Annecy-le-Vieux » et « Sevrier Loisirs Pêche ».

L'ALP a proposé des mesures afin d'aider les nouveaux pêcheurs de la manière suivante :

- Organisation à l'ALP de soirées de montage de nymphes, en principe pendant les périodes d'hiver. Une première réunion a eu lieu le jeudi 27 juin 2013 à 19 heures dans les locaux de l'ALP, afin d'initier rapidement les nouveaux pêcheurs.
- Proposition aux nouveaux pêcheurs d'une ou deux sortie(s) avec un pêcheur expérimenté afin de les familiariser aux techniques de pêche.

► Hébergement sur le site Internet de l'ALP de pages concernant le club « Brochet 74 » créé par Arthur Hérisson, dans un souci de promotion.

► Prises de contacts avec des fabricants de matériel de pêche afin d'essayer d'obtenir du matériel, puis le mettre à disposition des jeunes pêcheurs.

A la fin de la soirée, un pot de bienvenue a été offert aux nouveaux pêcheurs.

ATELIER DE MONTAGE DE NYMPHES DU 27 JUIN 2013

Lors de l'atelier de montage de nymphes du 27 juin 2013, trois pêcheurs expérimentés de l'ALP étaient présents avec leur matériel de montage pour encadrer et conseiller 8 nouveaux pêcheurs. La soirée a débuté avec une présentation du matériel : le canin, les différents hameçons, les soies, le lure fil, le tinsel...

Les nouveaux pêcheurs se sont répartis autour des trois pêcheurs de l'ALP pour visualiser le montage d'une nymphe et s'exercer ensuite individuellement au montage d'une ou deux nymphes(s).

Un plombier complet de dix hameçons a pu être monté, faisant le bonheur d'un pêcheur débutant. D'autres rencontres de montage de nymphes seront programmées durant la saison d'hiver.

Entreprise BERTHOLLET H.

51 rue de Macherine
74210 DOUSSARD
SIREN : 53798629100012

TÉL. : 06 06 78 74 37

Tubage, Débistrage
Inspection par caméra
Installation de poêles



SAVOIE - MARINE

Vente et entretien bateaux, moteurs
Tout pour le nautisme !

ROUTE D'ALBERTVILLE 74410 SAINT-JORIOZ
Tel : 04.50.68.60.07
Fax : 04.50.68.51.11
savoie.marine@gmail.com



Ma pêche « à la sonde » au lac d'Annecy par René VALLA



Elle est dite « à la sonde » parce que, comme l'instrument du même nom, la ligne peut vraiment explorer toute la hauteur d'eau sous le bateau... Elle pêche en effet verticalement sous le bateau grâce à un petit plomb terminal, avec la possibilité d'un nombre illimité d'hameçons...



Une de mes belles pêches à la « sonde » avec des imitations de chironomes, du côté de « Savoie-Marine » à St-Jorioz, avec 3 féras (40 à 45 cm) et 3 ombles chevaliers (32 à 40 cm).

Pourquoi ce type de ligne ?

qui va pouvoir explorer toute la hauteur d'eau sous le bateau... Parce qu'elle permet de positionner nos appâts à la bonne hauteur des salmonidés recherchés, une hauteur qui varie dans la journée et au fil des saisons, et qui est bien particulière aux 2 salmonidés recherchés, à savoir les Féras (ou Corégones) et les Ombles Chevaliers :

- Les Ombles Chevaliers vont évoluer près des sédiments du fond à la recherche de larves ou nymphes peu évoluées de chironomes. En leur absence ou raréfaction, qui s'accroît à partir du printemps, ils remonteront jusqu'à 15 - 20 m plus haut pour « croquer » des alevins ou juvéniles. Dans les derniers mètres du fond on pourra aussi tenter leur appétit avec des teignes et même des petits morceaux découpés de poissons...
- Les Féras, de la même manière et pour les mêmes raisons, évolueront près du fond en début de saison, et elles remonteront en leur raréfaction un peu plus haut vers 10 - 15 m sous la surface, dans la zone de thermocline, pour « croquer » du zooplancton et même parfois des alevins...

Finalement, c'est la présence ou la raréfaction des chironomes qui guide leur positionnement sur la hauteur, d'où un conseil : « Privilégiez les secteurs de pêche où il y a présence d'éclosions en surface, et qu'on devine d'assez loin quand des mouettes picorent la surface... »



Chironomes en surface.

La canne, le moulinet



La canne, dite « canin », est ultralégère pour en soulager la tenue en main quasi permanente. Elle a pour cela une longueur assez courte voisine de 1m50 jusqu'à 2 m, et est équipée d'un moulinet ultraléger à tambour fixe. On pourra se fier à la qualité et aux performances des derniers équipements de chez MITCHELL, le canin « Mag Pro Lite Corégone » de 1m25 ou 1m70 avec 3 scions de puissance différente !, et le moulinet ultraléger « Avocet Gold 500 UL » à 9 roulements et d'un poids de 195 gr. On pourra alléger le système en remplaçant le moulinet par un cadre en bois, désolidarisé du canin en action de pêche...

La réserve du fil du moulinet est en nylon d'environ 4 kg minimum de résistance, ou en tresse aux facultés d'inextensibilité pour réussir ses ferrages avec des lignes longues, ou encore en nylon inextensible comme le dernier « Nanofil » sans « effet mémoire » de chez BERKLEY. A savoir quand même, les inextensibles précités imposent un réglage fin du frein du moulinet pour éviter qu'au ferrage la ligne ou une potence support des nymphes, ne se rompe...

La ligne, et ses imitations de chironomes

La ligne a pour surnom « plombier », sans doute par le fait de son action précitée de sonde fréquente du fond par le plomb terminal pour maintenir sa pêche à partir du fond. Ce dernier est un petit plomb poire, genre « Arlesey », qu'on adapte entre 5 et 15 gr pour cintrer très légèrement le scion du canin. Il devient ainsi prêt à déceler la touche à ses moindres frémissements, à sa plongée vers le bas, ou à son relâchement par suite d'une prise ascendante dite « relevé de sonde ». Sur toute la longueur de cette ligne sont échelonnés au moyen de potence des hameçons imitant des chironomes et en nombre illimité. Ces potences dénommées « bracons », ont une longueur fonction de la section du fil et du poids de la nymphe, adaptée entre 3 et 4 cm pour que l'imitation se positionne le plus possible écartée du fil de ligne... carrément sur sa perpendiculaire. Je choisis un fil de ligne en nylon fluorocarbure annoncé invisible, comme le « Trilene Clear » de chez BERKLEY et en 2 sections : du 14/100^e de résistance 1,9 kg pour les petites imitations montées

sur hameçons n° 16 ou 18, et du 17/100^e de résistance 2,9 kg pour les imitations sur hameçon n° 14 ou 12... Les couleurs de mes imitations de chironomes ? 6 couleurs classées par ordre décroissant d'importance dans le contenu stomacal des poissons : Noir, Rouge, Marron, Bordeaux, Gris et Vert.

A voir, ci-dessous, la larve et la nymphe côte à côte de 3 chironomes, on comprend vite qu'il va falloir aussi confectionner des imitations de forme et de contraste différents :

- avec pour la larve et la nymphe, un thorax un peu plus foncé et de même couleur que le corps,
- avec la larve plus fine, un peu plus longue et plus transparente que sa nymphe,
- avec la nymphe un peu plus courte que sa larve, ayant un corps et surtout un thorax plus trapu car doté du sac alaire, avec aussi des branchies sur la tête et la queue.



Pour le début de saison, je confectionne des plombiers d'environ 3 m de longueur équipés d'imitations de larves, avec donc un corps et un thorax plutôt fins que trapus...

Je maintiens cette longueur de ligne à environ 3 m le restant de la saison pour la recherche particulière des Ombles Chevaliers...

Je positionne le 1^{er} hameçon à 10 cm du plomb, puis en espaçant les suivants du 2^e au 8^e de 20, 30, 40, 50, 60, 70 et 80 cm pour réaliser finalement un plombier de 3m60 équipé de 8 hameçons.



A partir du printemps, les Féras évoluent sur toute la hauteur d'eau, du fond jusqu'à la thermocline qui oscille dans la bande des 10 à 20 m sous la surface au fil de la saison, tout cela pour leur recherche... des larves du fond, des nymphes en mouvement ascendant vers la surface, et du zooplancton dans la zone de la thermocline... quand ces dernières se raréfient. Je confectionne alors des plombiers de 10 à 15 m, que j'ajoute s'il le faut pour balayer toute leur hauteur de présence détectée par le sondeur.

Par exemple le 1^{er} hameçon est à 10 cm du plomb terminal, les suivants du 2^e jusqu'au 7^e sont espacés

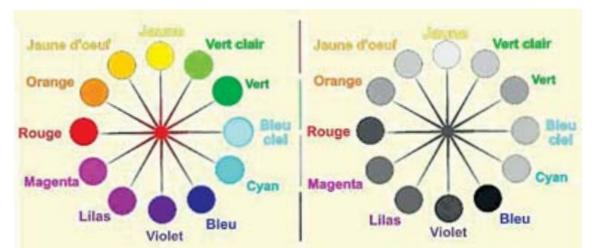
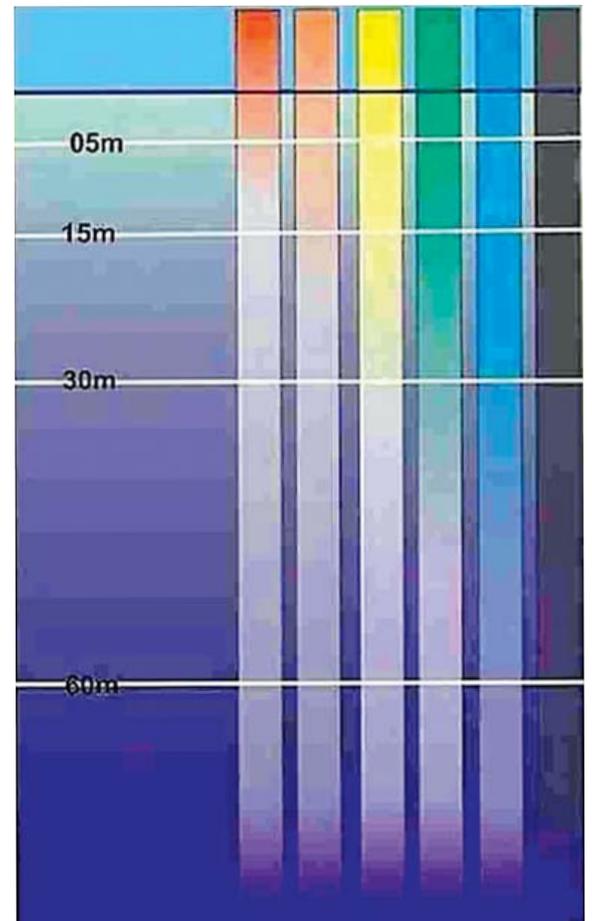
successivement de 20, 30, 40, 50, 60 et 70 cm, puis de 80 cm du 8^e au 16^e, pour réaliser finalement un plombier de 10 m équipé de 16 hameçons.

Sur le bas du plombier des imitations de larves précitées, et au-dessus ces imitations de nymphes au corps et au thorax plus trapus :



1 forme fine ou trapue, 6 couleurs... mais pas que ça :

Pas très loin de la surface, les poissons ne voient plus les couleurs mais des nuances de gris, souvent très proches. Ils ne distinguent donc quoique ce soit que par contraste sur l'arrière-plan de leur champ de vision, qui passe du gris très clair si c'est la surface, au très foncé si c'est le fond... Ce qui fait qu'on comprend mieux pourquoi l'instinct de survie des poissons, de ne pas être vu par ses prédateurs, est passé par l'adoption d'un dos foncé et un ventre clair... et pas l'inverse... Ci-contre, ce que ça donne dans une eau pure :



Pour les poissons, avec la profondeur, les couleurs se transforment en nuances de gris souvent très proches, qu'ils différencient sans doute mieux que nous !

Quoi qu'il en soit, ça confirme déjà la nécessité d'opérer des relevés et relâchés amples du canin, pour mieux provoquer leur perception du contraste. Mais il va falloir aussi rechercher des effets non seulement contrastés sur le corps mais captant aussi la moindre lumière...

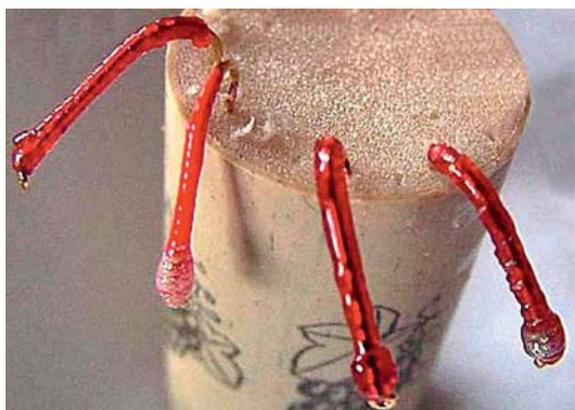
J'opte en premier lieu, pour un contraste entre le thorax plus foncé que le corps, à l'aide d'un vernis coloré.

Si toutefois le résultat n'est pas assez tranché, j'accroche le marquage des anneures du corps avec un cerclage en fil métallique fin, sachant que ce fil peut être remplacé par un tinsel plat un peu plus large... En tout dernier lieu, je monte le corps en fil flash multibrins brillant :



Si l'on croit au succès du parfait, on peut aussi se rapprocher encore plus du vrai avec :

- un corps translucide pour les larves..., ici celles du « *Chironomus Plumosus* ».



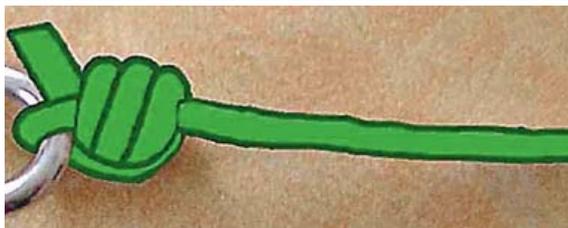
- pour les nymphes, une coloration des ailes en formation dans le sac alaire, et des branchies sur la tête et la queue.



Le montage du plombier

L'attache de l'hameçon sur la potence :

- sur l'œillet, après avoir procédé au montage de l'imitation, avec 2 propositions, les nœuds de « Scaffold » et de « Turle » :

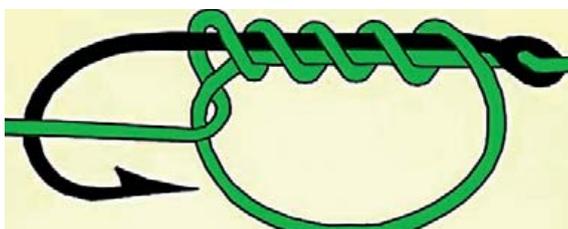


Le nœud de « Scaffold », amélioré avec le passage terminal du brin dans la boucle

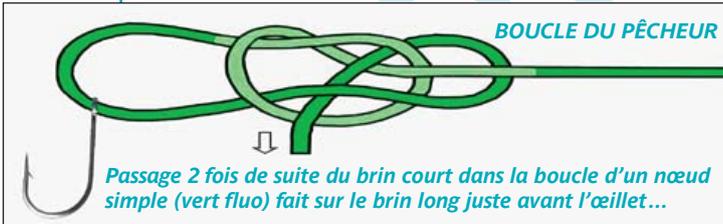
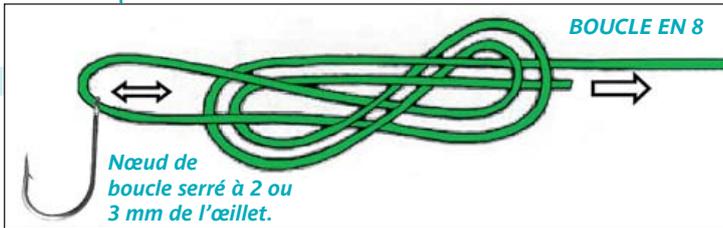


Le nœud de « Turle », dont la boucle vient se serrer par-dessus la hampe contre l'œillet, vient se cacher sous l'œillet, et est renforcé en tenue par le passage terminal du brin dans l'œillet.

- sur la hampe, avant de procéder au montage de l'imitation... avec le nœud de « Duncan », dit aussi de « Grinner », où l'enroulement auto-serrant de 4 à 5 tours autour de la hampe de l'hameçon préfigurera la forme du thorax de l'artificielle... avant qu'on procède à l'enroulement de son fil de montage :



- sur une boucle de 2 à 3 mm de large juste devant l'œillet, qui rend la nymphe plus mobile dans nos tentatives d'animation par relevés et relâchés du scion du canin, et qui la positionne quasiment verticale comme dans ses ascensions vers la surface... et cela avec soit la « boucle en 8 » ou la « boucle du Pêcheur » ci-dessous :

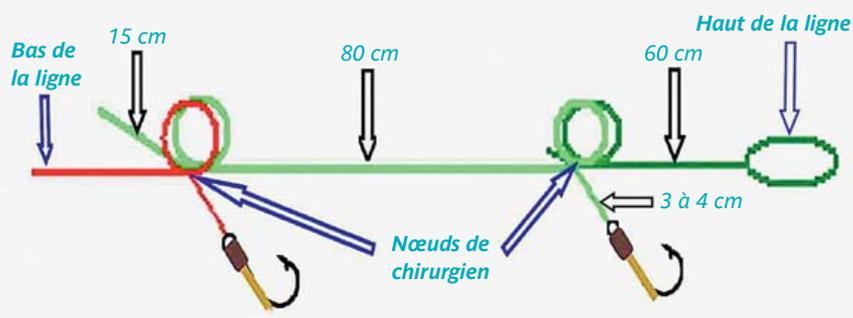


L'attache des potences : pour la constitution finale du plombier...

Plutôt que d'échelonner l'attache de chacune des potences de petite longueur (3 à 4 cm) sur la grande longueur du plombier, je réalise de longues potences et je les attache entre elles à la distance voulue, pour constituer finalement le corps de ligne du plombier, comme sur le schéma ci-dessous, et cela avec le nœud du « chirurgien » :



Par exemple, pour des potences espacées de 80 cm sur le plombier, je monte nos potences d'hameçons sur une longueur de fil de 1 m environ, de façon à contenir 4 cm (potence) + 80 cm (espace entre potences) + 15 cm (disponibilité pour faire commodément le nœud du chirurgien).



Le montage des nymphes

On parle toujours des « nymphes » de nos plombiers, mais ce sont en fait des larves ou des nymphes, de chironomes... Ces chironomes, vivent en effet sous forme de larves à proximité et dans le sédiment du lac, puis remontent à la surface sous forme de nymphes, et enfin passent à l'état final d'insectes volants (imago) dans l'air pour assurer leur reproduction... qui terminera leur cycle de vie avec la ponte d'œufs qui éclore dans les sédiments... Ce qui fait qu'on pêche plutôt avec des imitations de larves quand on pêche près du fond, et avec des imitations de nymphes plus au-dessus...

Les fournitures et l'attirail :

- Un attirail plus réduit que celui des « moucheurs » de rivière :



- **Les hameçons...** La taille des hameçons s'échelonne du n°12 au n°18, les standards étant le n°16 pour les Ombles et le n°14 pour les Féras. La brillance variera du forgé, au nickelé, jusqu'au doré le plus utilisé. La forme de la hampe sera soit courbée avec l'hameçon fin de fer « KAMASAN B100 », soit droite avec l'hameçon normal « VMC 9288 », soit en tige un peu plus longue et légèrement incurvée avec l'hameçon fin de fer « TOF ASC41 » :



- **Les fils et accessoires de montage :** Le « fil de soie » en 6/0 ou 8/0 permet finesse et répétition des enroulements. 3 fils synthétiques permettent à la fois une couverture aisée de l'hameçon et/ou un rendu annelé intéressant du corps :

- « LureFil », un fil souple extensible à souhait, de section ronde de 1 mm ou quasi plate de 0,3 mm.
- « VinylRib » et « BodyGlass », très légèrement extensibles et de section 1/2 ronde de diamètres 0,5 et 1 mm environ, permettent un rendu annelé intéressant qui peut nous dispenser de réaliser des cerclages fins.



Les « Tinsels », des fils brillants de plusieurs largeurs pour la réalisation des cerclages sur le corps :



Les fils multibrins "Flash" pour renforcer la brillance et le contraste du corps des nymphes, ainsi que la constitution de leurs sacs alaires par repliement d'une bande de fils juxtaposés :



Pour la constitution d'un sac alaire, 3 ou 4 enroulements du fil de montage sur le thorax, ou alors...

La « perle » glissée contre l'œillet.

Le fil « chenille » enroulé.

La bande de « scud » enroulée.



Le bout de tresse plate « holocolor » replié.



Les fils multibrins d'« antron » ou de soie « floss », pour constituer les cils à placer sur la tête et la queue de la nymphe en petit plumeau de 2 à 3 mm.

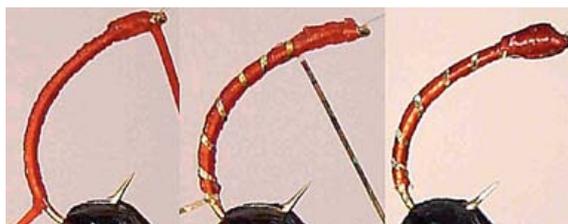
La confection sur l'étau de montage...

Pour les fils BodyGlass, VinylRib et LureFil, ici juste en dessous avec du BodyGlass :

- quelques gouttes de colle cyanoacrylate finement répartie sur la hampe de l'hameçon ou sur le fil, et un enroulement tendu à partir de la courbure après l'ardillon jusqu'à l'œillet, et une coupe de lame de rasoir sur tout ce qui dépasse.
- un vernis sur la tête de même couleur et plus foncé que le corps, et un vernis incolore sur l'ensemble :

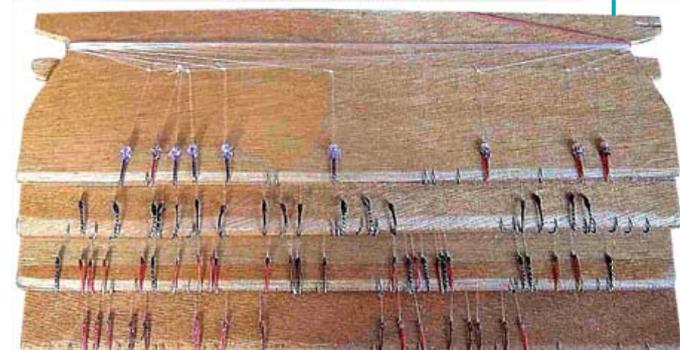


Pour les larves en fil de soie ou en LureFil, cerclées de Tinsel : enroulement du Tinsel sur le corps préalablement revêtu de quelques petits points de colle cyanoacrylate, et finition identique...



Le rangement des plombiers réalisés...

Ils sont enroulés sur des planchettes en bois, pour moi... en contreplaqué vernis, de 3 mm d'épaisseur, et de dimensions « 25 cm x 7 cm » :



Comment utiliser tout ça ?

La pêche elle-même consistera à donner un peu de vie à nos imitations par de lents et amples mouvements verticaux remontants, suivis de relâchés. « N'hésitez pas d'ailleurs pour les Ombles Chevaliers à laisser souvent retomber librement le plomb sur le fond, pour forcer la remontée de larves du sédiment... et voir les poissons confondre les imitations avec des vraies ». Tout est fait en légèreté pour imiter le mouvement ascendant des chironomes vers la surface.

La touche ou le « coup » dans notre jargon, est plus souvent nette et courte pour les Ombles Chevaliers, même si « à la viande », petit morceau de chair de poisson accroché sur l'hameçon, on les pressent parfois « mordiller » l'appât en voyant le bout du canin osciller plusieurs fois de quelques millimètres. Les Féras font parfois des touches violentes à faire plonger le scion du canin dans l'eau, à t'arracher le canin de la main si tu ne le tenais pas bien... à le voir disparaître à jamais sous l'eau ! On pourra avoir un frémissement du scion comme si elle y avait goûté du bout des lèvres puis

rechraché... On aura parfois un relâchement du fil, à voir la pointe du scion passer à l'horizontal... qui nous fera quelques fois ferrer dans le vide en cas de remontée rapide du poisson !

Bilan de l'affaire, il faudra rester vigilant tout le temps et ferrer dès que quelque chose se passe, se présente sur le bout du scion ! C'est d'ailleurs pour ça que ce dernier est coloré en teinte fluo...

Lorsque le vent souffle trop fort, le maintien en place du bateau par les 2 rames est remplacé par l'amarage à une bouée, mise en place au moyen d'une corde dont le poids terminal de 6 à 8 kg s'enfonce et se bloque tout au fond dans les sédiments. A noter que des pêcheurs se dispensent maintenant de tout ça en mettant en place un système « d'ancre électronique », associant une petite motorisation électrique et un pilotage automatique par GPS pour maintenir le bateau à l'endroit voulu dans un rayon de 1m50... C'est le système « Spot Lock », intégré dans l'équipement de guidage GPS « i - Pilot » de chez Minn Kota, d'un prix voisin de 600 €, capable aussi de guider un bateau de pêche à la traîne sur un parcours enregistré de 3,2 km de longueur.

Un point important pour la sauvegarde des Ombles Chevaliers de longueur inférieure à la taille légale de capture de 26 cm, que l'on se doit de relâcher avec le plus grand soin... La survie des Ombles Chevaliers impose un dégonflage avant remise à l'eau ! Ils ont en effet beaucoup de mal à compenser les variations de pression entre le fond profond qu'ils affectionnent et la surface lorsqu'on les remonte, et c'est souvent « ballonnés » par une vessie natatoire hypergonflée qu'ils nous arrivent...

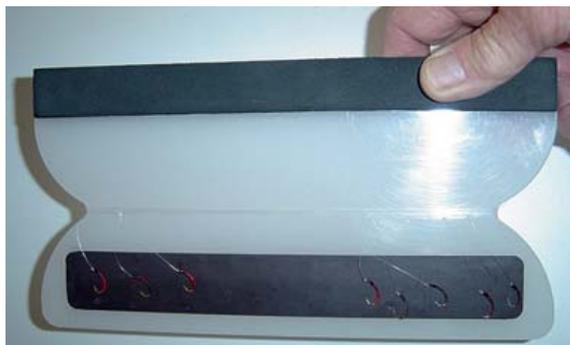
On réalise ce « dégonflage » par introduction dans la gueule, d'un tube lisse de forme un peu ovalisée, d'une dizaine de cm de longueur.

Un rayon de vélo replié sur lui-même, et emmanché sur un bouchon de champagne « regonflé » par passage de 10 à 15 secondes au four micro-onde, fait très bien l'affaire :



Deux accessoires indispensables...

• Une « planchette », en bois ou en plastique, avec une bande aimantée : elle permettra en cas de prise d'enrouler sans emmêlement ni blessures nos lignes de sonde avec leurs potences et hameçons, jusqu'à voir le poisson arriver. On s'attachera à la manœuvrer par un maintien souple entre pouce et index en partie basse, pour approcher l'effet du scion du canin et ainsi amortir la fougue des prises avant leur glissement dans l'épuisette.



• Une épuisette en monofil de nylon, une matière bien préférable à la classique en fibres tressées, dont on aurait bien du mal à décrocher les hameçons rapprochés du plombier ! :



Un accessoire facultatif...

Une canne télescopique de 4 à 5 m munie d'un anneau ouvert à son extrémité, que l'on dénomme souvent ici « écarteur » ou « crochet », selon son usage :



• Dans sa fonction « écarteur », elle éloigne sa ligne de celle de son invité en cas de prise, parce que les Féras ont souvent des humeurs à partir rapidement sur les côtés et tout emmêler !

• Dans sa fonction « crochet », elle permet de ne plus regretter d'avoir cassé potence ou ligne de sonde sur de beaux ou fougueux poissons, par suite d'un maniement délicat de la planchette aimantée... que l'on jette à l'eau quand la capture est trop puissante. Comme un scion, elle supporte la ligne de sonde pour amortir la défense du poisson, et pour l'accompagner jusqu'à l'épuisette après avoir enroulé la plus grande longueur de ligne possible sur la planchette aimantée. Elle est aussi de ce fait conseillée lors de la capture de gros poissons sur les longues potences de traîne haute.

Voilà, je vous ai tout raconté sur ma « Pêche la Sonde »... sauf l'indication de mes 13 secteurs de pêche préférés sur 4 cartes bathymétriques, qui prenaient trop de place...

Si j'ai pu susciter d'éventuels renseignements complémentaires, ou vous donner l'envie d'y goûter sur l'eau ?, faites-le moi savoir via mon téléphone de St-Jorioz ou mon e-mail « rene.valla@wanadoo.fr ».

Pour échanger aussi « en direct et en vrai », n'hésitez pas à venir me rencontrer au port de St-Jorioz

boucle 204, ou à approcher ma barque grise 5m20 BEAUQUIS, sur le lac du côté de Sevrier, St-Jorioz, Menthon, Talloires, ou Duingt... On la reconnaît bien avec un moteur noir sans pub et son logo à l'avant avec un « Carpe Diem » entourant une Truite lacustre. Le prochain coup, je vous dirai tout sur ma « Pêche à la Traîne »...

■ René VALLA

Félicitations et remerciements de l'ALP à l'Association des Pêcheurs d'Annecy-le-Vieux

Encore une fois, le 29 avril dernier, profitant de la période des vacances de Pâques, l'Association des Pêcheurs d'Annecy-le-Vieux s'est joint à l'Espace Loisirs pour organiser une journée d'initiation et de découverte de la pêche en bateaux pour les jeunes.

Bien sûr, l'ALP s'est joint à cette initiative.

Le Comité d'Association présidé par Michel Darbin est à l'origine de cette idée.

Ces journées sont organisées par l'APAPP (Association des Pêcheurs Amateurs du Petit Port) depuis 2007.

Première partie de la journée.

Force est de constater l'intérêt que portent les enfants. A l'aide d'une projection vidéo, Carine GRISOLET, (ALP) invite les enfants à découvrir toutes les sortes de poissons que l'on peut trouver dans le lac. Les bras se lèvent, un concours s'organise pour savoir qui donnera la bonne réponse au plus vite...

Deuxième partie de la journée.

Après une première partie (trop studieuse pour certains), on passe aux travaux pratiques. Quelques pêcheurs bénévoles sont venus avec leur matériel pour montrer aux futurs pêcheurs comment procéder au montage des nymphes. Tous veulent essayer. Et chacun est fier de pouvoir emporter à la maison sa création.

Le meilleur est pour le lendemain.

Tout le monde se retrouve au bord de l'eau pour une demi-journée de pêche.

Il faut tout d'abord se familiariser avec « c'est quoi un canin ? » « et on fait quoi avec ça ? »

« On prend du poisson répond » Paul...

Un peu d'appréhension, de découverte et on se familiarise assez vite.

Tout le monde est content, ravi de cette matinée pleine de souvenirs et d'émotions à partager avec papa, maman ce soir à la maison.

«...et au fait Papa, c'est quand qu'on va à la pêche ? »

Un dernier mot pour remercier l'Association de Pêche d'Annecy-le-Vieux, l'encadrement du centre aéré ainsi que la Mairie d'Annecy-le-Vieux partenaire également de cette opération.

A l'année prochaine !



Rencontre avec le SILA

L'ALP a rencontré le SILA dans une bonne ambiance constructive.

Le SILA a présenté à l'ALP ses missions institutionnelles qui consistent dans :

- le traitement des déchets,
- le traitement des eaux usées : réseau d'assainissement,
- la réalisation de voies vertes,
- l'aménagement et la protection du lac d'Annecy avec le volet gestion piscicole.

Suivi scientifique par le SILA du lac d'Annecy :

Le SILA assure le **suivi scientifique** de la qualité des eaux du **lac d'Annecy** et réalise également l'étude des autres compartiments de l'écosystème lacustre. Ainsi, pour chaque thématique, le SILA a constitué un véritable réseau de scientifiques référents et de structures de recherche, dont l'INRA, qui est capable de mettre en œuvre des protocoles d'études, de fournir une analyse rigoureuse des phénomènes observés, afin d'apporter une aide à la décision pour la gestion des questions environnementales.

Le SILA a pour mission de réaliser un suivi piscicole accompagné de préconisations en matière de gestion.

Projet de replantation des roselières et projet de marnage du lac d'Annecy :

Au niveau du lac d'Annecy, le SILA a mené un projet de replantation des roselières avec la réalisation de la 1^{ère} tranche sur la rive Ouest. Les roselières replantées sont protégées des vagues par des lignes de pieux jointifs.

Une étude concernant « un marnage » (baisse du niveau d'eau du Lac en été) a été menée courant 2012, le résultat de cette étude montre le bienfait écologique tiré d'une telle action. Une grande enquête est en cours auprès de toutes les parties prenantes du Lac (loueurs, pêcheurs, riverains, etc.) pour déceler les éventuels problèmes que poserait un marnage.

La mise en œuvre du marnage au lac d'Annecy devra être réalisée préalablement à la réalisation de la 2^e tranche de replantation des roselières.

Commission Lac et Prospective :

Le SILA anime la Commission Lac et Prospective en concertation avec l'ensemble des usagers du lac avec

la signature d'une **charte de bonne conduite des usagers du lac** le 14 juin 2010. L'objectif de cette charte est double : promouvoir un espace de partage et préserver l'équilibre écologique du lac. Cette charte est le résultat d'une concertation permanente. Elle fait suite à l'**arrêté préfectoral** du 14 juin 2010, qui réglemente la pratique du wakesurf en délimitant **des zones de pratique sur le lac**.

Organisation de la journée « LE LAC EN PARTAGE » le dimanche 20 octobre 2013 :

Le SILA nous a informés qu'il organisera, comme chaque année, une manifestation « **le lac en partage** » qui consiste en une journée de découverte du lac et de son écosystème, en partenariat avec les organismes publics, collectivités, associations et professionnels qui gèrent le lac au quotidien.

L'idée est simple : poser un nouveau regard sur le lac d'Annecy et ses aménagements.

L'objectif au niveau des participants est d'échanger, partager et apprendre avec les acteurs du lac en participant à des ateliers et des visites situés à proximité des débarcadères publics d'Annecy, Sevrier et Menthon Saint-Bernard.

Le SILA a souhaité une participation active de l'ALP à cette manifestation.

L'ALP disposera d'un stand situé à Menthon Saint-Bernard et :

- présentera un diaporama avec des photos concernant la pêche,
- présentera du matériel : nymphes, canins...
- emmènera à la pêche en bateau quelques pêcheurs débutants.

Le SILA nous a indiqué qu'il souhaite mener **une collaboration constructive avec l'ALP**.



Pierre BRUYÈRE, Président du SILA et Damien ZANELLA, ingénieur de recherche, reçus par le conseil d'administration d'ALP.



SHANGHAI BAY

湖畔居酒楼

Restaurant Asiatique
Buffet à volonté

3232 route d'Albertville 74320 SEVRIER

Tél : 04 50 45 98 01

Lettre à la DDT concernant les quotas 2014

Messieurs,

Nous faisons suite par la présente à la réunion organisée en vos locaux le 10 juin dernier, au cours de laquelle chaque acteur de la pêche au lac a fait part des modifications qu'il souhaitait voir apporter à la réglementation 2014.

Rappelons que, pour notre part, deux aménagements ont été évoqués en ce qui concerne nos quotas de pêche de salmonidés. Un rapide état des lieux nous fait constater que depuis quatre ans, Annecy Lac Pêche a vu le nombre de permis de pêche bateau chuter de 30 %. Plusieurs raisons expliquent cette perte, mais la principale réside dans la diminution des quotas, qui ont été pratiquement divisés par 2.5 en trois ans. Nombre de nos pêcheurs ont déserté le lac d'Annecy estimant, et on ne peut leur en vouloir, que faire 20 ou 30 km à chaque sortie, entretenir une barque, louer un emplacement, et tout cela pour ne pouvoir prendre que 4 féras, et bien ça ne valait plus la peine...

D'autant plus que d'autres lacs (Léman, Le Bourget) leur offraient des possibilités souvent 2 ou 3 fois plus importantes, et ils n'y ont pas résisté !

Cette situation amène bien sûr une forte diminution des recettes d'ALP qui pourrait à terme mettre sa gestion en difficulté. D'autant plus que des dépenses importantes se profilent, notamment en ce qui concerne la rénovation du bâtiment, nécessaire de par son état et souhaitée par les collectivités locales.

Ce constat étant fait, revenons-en à la gestion du lac. Nous sommes bien conscients que ce lac est fragile, en évolution constante, et que les mesures prises il y a quelques années étaient nécessaires pour endiguer la chute des captures aussi bien des professionnels que des amateurs. Les nouveaux quotas qui nous ont alors été imposés n'ont pas été acceptés de gaieté de cœur par la communauté des pêcheurs amateurs, mais finalement admis pour préserver à long terme la ressource du lac. Il n'est donc pas question pour nous de proposer des modifications profondes de la réglementation, mais plutôt des aménagements à la marge permettant d'intéresser ou de réintéresser des pêcheurs amateurs à la pêche au lac.

Ces pêcheurs sont composés d'une population diverse, le spectre s'étendant de ceux qui ne pratiquent que quelques sorties par an, à ceux qui pêchent presque tous les jours.

Et les deux nouvelles mesures que nous proposons concernent chacune de ces populations.

La première concerne le quota quotidien qui est de 4 féras et 4 ombles par jour, pour ne parler que de ces 2 poissons. Comme rappelé plus haut, ces quotas, bien plus faibles qu'auparavant, ont persuadé de nombreux pêcheurs occasionnels à désertier le lac. Notre proposition est d'autoriser 5 fois par an un pêcheur à augmenter son quota quotidien de 4 à 6 poissons. Ceci permettrait de réintéresser au lac d'Annecy des pêcheurs plutôt occasionnels qui auraient ainsi l'espoir de faire une belle pêche le jour où le poisson est mordeur.

Nous avons constaté avec plaisir que cette proposition ne soulevait pas d'opposition majeure de la part des participants à la réunion.

La deuxième proposition, en revanche, s'est avérée beaucoup plus polémique... Il s'agit d'un aménagement des quotas annuels. Nous disons bien aménagement car il ne s'agit pas de revenir sur le quota annuel de 200 salmonidés (hors truites) autorisé aujourd'hui, quota qui est maintenant accepté par une majorité de pêcheurs, compte tenu des possibilités actuelles du lac en matière de nourriture pour les poissons.

Mais, à l'intérieur de ces 200 poissons, une barre est instaurée à 100 ombles et 100 féras. Et c'est sur cette barre virtuelle que nous voudrions intervenir pour autoriser un pêcheur à prendre par exemple 130 féras et seulement 70 ombles, ou l'inverse. Ceci permettrait de satisfaire les pêcheurs qui se sont un peu spécialisés sur un poisson, en diminuant les prises de l'autre poisson !

Et c'est sur ce partage que des objections ont été soulevées, l'équilibre parfait entre pêcheurs d'ombles et de féras n'étant ni prouvé ni garanti.

Dialogue de sourds ? Peut-être pas tant que ça... Car nous avons en notre possession une expérience grande nature et incontestable sur ce sujet... Il s'agit des statistiques de la pêche amateur en 2011 ! (voir tableau en page 15).

En 2011, les quotas annuels étaient de 150 aussi bien pour les ombles que pour les féras. L'étude du dépouillement des carnets de captures, effectué par les services de la DDT et transmis à ALP, montre que sur plus de 700 pêcheurs, seuls 46 ont pris plus de 100 féras. Et si, sur ces 46 pêcheurs, on ne considère que les prises de féras entre 100 et 130, cela représente 967 poissons. De plus, une dizaine de ces pêcheurs ont également pris des ombles en quantité telle que leur total salmonidés, même en limitant les féras à 130, dépasse 200 (dernière colonne du tableau). Le total des dépassements (ombles et féras confondus) est de 250 poissons, et ces pêcheurs auraient eu un arbitrage à faire entre ombles et féras.

Si la nouvelle règle était appliquée, une grande partie de ces arbitrages l'auraient été en faveur des ombles (ces pêcheurs étant principalement des amateurs d'ombles) et auraient diminué d'autant les prises de féras...

On peut donc estimer autour de 800 féras seulement la pêche supplémentaire induite par la nouvelle règle. Avec un poids moyen de 500 g qui ressort de la même étude, cela représente 400 kg de féras.

Comparée aux quelques 15 à 17 tonnes de féras prises chaque année par les amateurs et les professionnels, la pêche supplémentaire provoquée par l'application de cette nouvelle règle serait de 2,5 % !

Le « risque » de surpêche incontrôlée est donc pratiquement nul compte tenu des éléments décrits plus haut. Par contre, les bienfaits d'une telle évolution de la réglementation sont multiples :

- D'abord la souplesse du nouveau système permettrait à chaque pêcheur de privilégier son poisson préféré.
- Ensuite, certains pêcheurs ayant déserté Annecy ne manqueraient pas d'y revenir.
- Enfin, les pêcheurs très assidus sont souvent, ou ont souvent été, les plus véhéments à l'encontre de la pêche professionnelle. Leur donner la possibilité de privilégier leur poisson préféré, dans la limite d'un quota annuel inchangé, permettrait sans doute de faciliter l'apaisement des relations entre amateurs et professionnels souhaité par le nouveau Conseil d'Administration d'ALP.

Ajoutons simplement pour terminer que le dépouillement des carnets 2012 n'apportera malheureusement rien de plus sur ce sujet, un certain nombre de pêcheurs auront atteint les 100 féras, mais nous ne saurons jamais, la possibilité leur en ayant été offerte, s'ils en auraient pris 101 ou 130 !

Pour toutes ces raisons, et compte tenu de l'inexistence du risque concernant une surpêche éventuelle des féras, nous espérons que nos demandes pourront être entendues par la commission consultative.

■ Le président,
P. BOUTILLON

PS : Une copie de ce courrier est adressée à chaque intervenant à la commission consultative afin qu'il puisse se déterminer sur le bien-fondé de nos demandes.

ANNEXE : Explication du tableau « Extrait du dépouillement des carnets 2011 »

Colonne 1 : N° de saisie généré lors du dépouillement.

Colonne 2 : Nombre de féras prises en 2011, classées par ordre décroissant jusqu'à 100 (Un pêcheur s'est laissé aller à 175 féras alors que le quota était de 150... Est-ce une erreur, un pêcheur qui ne sait pas compter, ou autre chose...).

Colonne 3 : Simulation du nombre de féras maximum qui auraient pu être prises si la nouvelle règle était appliquée.

Colonne 4 : Nombre de féras supplémentaires qui auraient pu être prises si la nouvelle règle était appliquée.

Colonne 5 : Nombre d'ombles réellement pris en 2011 par les pêcheurs ayant pris le plus de féras.

Colonne 6 : Elle est égale à colonne 3 + colonne 5, mais n'est servie que si ce total dépasse 200.

HÔTEL-RESTAURANT



L'Arcalod



Roger et Marine LITTOZ-MONNET
74210 DOUSSARD
Tél : 04 50 44 30 22
Fax : 04 50 44 85 03
Email : info@hotelarcalod.fr
www.hotelarcalod.fr



EXTRAIT DU DÉPOUILLEMENT DES CARNETS 2011,
CLASSÉS PAR ORDRE DÉCROISSANT
JUSQU'À 100 DU NOMBRE DE FÉRAS CAPTURÉES

N° Saisie	2	3	4	5	6
318	175	130	30	73	3
114	150	130	30	19	
354	150	130	30	5	
64	150	130	30	150	80
373	150	130	30	1	
564	149	130	30	20	
299	149	130	30	5	
251	149	130	30	53	
66	148	130	30	49	
93	147	130	30	6	
65	146	130	30	104	34
33	143	130	30	93	23
326	143	130	30	108	38
102	142	130	30	28	
312	142	130	30	22	
101	140	130	30	25	
622	138	130	30	92	22
376	137	130	30	12	
335	137	130	30	31	
534	134	130	30	74	4
669	132	130	30	4	
134	129	129	29	25	
150	129	129	29	64	
510	128	128	28	30	
561	126	126	26	40	
507	123	123	23	25	
668	123	123	23	0	
525	119	119	19	11	
100	119	119	19	14	
129	119	119	19	106	25
62	117	117	17	46	
524	116	116	16	11	
113	116	116	16	0	
317	114	114	14	107	21
347	110	110	10	20	
1	109	109	9	83	
473	108	108	8	14	
526	107	107	7	17	
527	106	106	6	0	
88	105	105	5	14	
270	104	104	4	23	
105	104	104	4	7	
107	104	104	4	54	
528	101	101	1	88	
658	101	101	1	0	
429	100	100	0	12	
TOTAUX			967		250

Réunion d'échange entre l'ALP et l'INRA le 24 juin 2013

L'ALP a rencontré l'INRA de Thonon représenté par Isabelle Domaizon, directeur de recherche et Jean Guillard, ingénieur de recherche spécialisé sur le lac d'Annecy.

L'INRA a présenté ses missions qui consistent :

Analyse de la qualité physico-chimique de l'eau et de son évolution :

Les prélèvements sont effectués au centre du grand lac (au moins une fois par mois) et au centre du petit lac (4 campagnes par an). Le SILA met à disposition un bateau permettant à l'INRA d'effectuer ses travaux :

- Analyse de la température du lac à différentes profondeurs et évolution selon les différents mois de l'année : zone d'eau supérieure + intermédiaire (thermocline) et couche du fond. La thermocline est située à une dizaine de mètres de profondeur : c'est la zone dans laquelle la température de l'eau chute brusquement quand on descend de quelques mètres.
- Etude des effets du réchauffement climatique : il a été constaté que, depuis une dizaine d'années, la thermocline s'est enfoncée de deux mètres environ, témoignant ainsi du fort réchauffement de la couche d'eau supérieure.

Brassage au niveau du lac d'Annecy :

L'INRA souligne qu'un brassage intervient chaque hiver au niveau du lac d'Annecy. Il résulte à la fois de la baisse de la température des eaux de surface qui est alors comparable voire inférieure à celle du fond (l'eau froide est plus « lourde » et s'enfonce), et de l'effet « mécanique » du vent. Ce brassage est bénéfique car il permet une ré-oxygénation des eaux profondes.



Oxygénation du lac d'Annecy :

Le lac est bien oxygéné, avec un taux qui se réduit dans les couches profondes (au-delà de 50 m de profondeur il n'y a quasiment plus d'oxygène).

Les relevés effectués par l'INRA ne permettent pas de détecter d'évolution significative de la teneur en oxygène dissout depuis 1966.

Si le taux d'oxygène n'est pas en cause, l'ALP s'interroge sur les raisons de la diminution très importante des chironomes et de certains mollusques au lac d'Annecy ces dernières années, et des répercussions sur l'ensemble de la chaîne alimentaire : le nombre d'oiseaux hivernants, la taille des poissons... Ces aspects mériteraient d'être étudiés.

Le phosphore :

Le lac d'Annecy présente une teneur en phosphore très basse, mais relativement constante depuis quelques années. Ceci explique la faible quantité de nourriture disponible pour les poissons, et la diminution de leur vitesse de grossissement depuis quelques années.

La transparence :

Environ 7 m en moyenne. En été, environ 4 m.

Le plancton :

Les études menées permettent de conclure que :

- ▶ Le plancton constitue un facteur très important dans la productivité piscicole du lac,
- ▶ Le phytoplancton (végétal) est consommé par le zooplancton (animal) et ce dernier par les poissons.
- ▶ Le plancton végétal présente une taille de quelques microns et se situe dans la couche d'eau supérieure.

- ▶ Le plancton animal descend en journée dans les couches basses pour éviter la prédation par les poissons et remonte la nuit dans les couches supérieures pour consommer du phytoplancton.

L'INRA indique qu'au lac d'Annecy, il existe des espèces de phytoplancton de très petites tailles qui ne sont pas forcément étudiées mais qui contribueraient au bon développement et à l'équilibre du lac.

L'INRA n'a pas étudié l'impact du plancton au niveau de la taille individuelle de chaque espèce.

Estimation des stocks de poissons :

Une étude est menée conjointement entre le SILA et l'INRA depuis environ un an et l'estimation des stocks est récente

Deux méthodes complémentaires sont utilisées pour évaluer les stocks de poissons dans le lac :

Méthode par sondage acoustique (échosondeur) :

Un balayage systématique du lac est pratiqué de nuit pendant plusieurs heures et tous les échos sont analysés. La nuit favorise la dispersion du poisson et sa reconnaissance plus facile à l'échosondeur.

Méthode par pêche au filet :

En complément de l'échosondeur, la pêche au filet permet de qualifier les poissons. Les filets sont posés quatre nuits consécutives, à différentes profondeurs et avec toutes dimensions de maille.

Cela permet d'évaluer les types et tailles de poissons dans les différentes parties du lac.

Ces travaux effectués chaque année permettront par comparaison de constater les évolutions.

Groupe CHAMPRENAUT



176, rue des prés chardons
Moutti Est
74 540 ALBY-SUR-CHERAN

Tél : 04 50 68 13 03
Fax : 04 50 68 12 63
www.viollet-industries.com
info@viollet-industries.com



Conteneur à verre enterré



Réparation du manège du Pâquier
Gabarit de parking



Bennes et Caisses à déchets



Structure métallique d'ombrière
photovoltaïque